



Vendée Nature Environnement  
Fédération départementale des associations  
de protection de la nature et de l'environnement



## Communiqué de presse

**7 juin 2016**

### Parc éolien en mer Yeu-Noirmoutier : le porteur de projet décide de poursuivre l'aventure

**Le 3 juin 2016, dernier jour de la période de "levée des risques", la société des Éoliennes en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier a décidé de poursuivre le projet et d'en confirmer les grandes lignes. La phase qui s'engage doit désormais conduire à l'élaboration d'une étude d'impact complète. FNE Pays de la Loire, Vendée Nature Environnement et COORLIT 85 prennent acte de cette décision et souhaitent que le porteur de projet développe un parc exemplaire.**

#### **La concertation doit se poursuivre**

Ce projet de parc éolien marin sera un des premiers du genre en France. Il va, comme tout projet d'activités, connaître l'habituelle procédure d'instruction. Jean-Christophe GAVALLET, président de FNE Pays de la Loire rappelle que *"pour nos associations, ce développement doit se faire dans le respect de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques, dont les espèces et les habitats marins, domaines où les connaissances manquent encore cruellement"*.

Le développement d'un tel parc éolien doit ainsi s'accompagner d'un approfondissement de connaissances aux multiples dimensions, afin de bien évaluer son impact. C'est la condition pour aboutir à des mesures d'évitement et de réduction des impacts à la hauteur des enjeux, et pour progresser sur la question novatrice de mesures compensatoires en milieu marin.

#### **Le parc doit être exemplaire**

Le projet de Parc des îles d'Yeu et de Noirmoutier se doit d'être exemplaire. La méthode de concertation et le respect du cahier des charges doivent viser une constante amélioration au fil du projet afin de garantir cette exemplarité. Les études techniques, l'évaluation des impacts et les méthodes de suivi devront répondre à cette exigence.

Pour Yves LE QUELLEC, président de Vendée Nature Environnement : *"Nos associations attendent un effort significatif de recherche, indispensable à la prise en compte des impacts sur le milieu marin. Nous veillerons à ce que le porteur de projet maintienne un niveau d'exigences élevé, pour un chantier exemplaire appelé à faire référence, notamment pour les autres projets de parcs éoliens en mer en cours"*.

FNE Pays de la Loire est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus de 70 associations en Pays de la Loire représentant plus de 9 000 adhérents individuels. Retrouvez-nous sur [fne-pays-de-la-loire.fr](http://fne-pays-de-la-loire.fr), Facebook et Twitter